

# 80-34

## SAINT-LÉGER-LES-DOMART

Tilleul dit "arbre de la croix Notre-Dame"

### SITE CLASSÉ

Arrêté 26 février 1934.

**CRITÈRE :** Pittoresque

**TYPLOGIE :**

Monument naturel

### MOTIVATION DE PROTECTION

« Sur la proposition de M. Pierre Dubois, la Commission propose l'inscription sur la liste des monuments naturels et des sites (...) :

- Commune de St-Léger-les-Domart - un tilleul dit « L'Arbre de la Croix Notre-Dame » Circonférence 5m50  
- Hauteur du tronc 2 mètres, surmonté d'une belle tête en boule. Arbre intéressant pour sa beauté propre et pour les nombreuses traditions dont il rappelle le souvenir ».

Rapport de la Commission Départementale des Sites, séance du 22 juillet 1933

### DÉLIMITATION-SUPERFICIE

Emprise de l'arbre (0,01 ha)

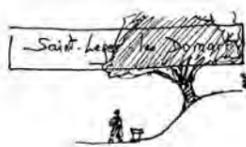
### PROPRIÉTÉ COMMUNALE

depuis le 28 nov 1995

### AUTRES PROTECTIONS :

. Néant

Extrait du cadastre napoléonien - Saint-Léger-Les-Domart : Les Bois, section A, 1832 © Source : archives départementales de la Somme (3P1468/2) / Crédits photographiques : Traverses



### Un point de repère, un belvédère

L'arbre à la croix s'élève au milieu des champs, sur les hauteurs de Saint-Léger-les-Domart, dans un site privilégié offrant un panorama sur les horizons de bois, de terres agricoles et de villages aux lointains : la commune est située à la jonction des vallées de la Domart et de la Fieffe qui se rejoignent ici, pour former la Nièvre.

L'âge du vieux tilleul a été estimé à 660 ans. Il figure sur le blason de la commune. On y monte depuis le village par le *chemin de la croix*. C'est un arbre au tronc court dont la couronne majestueuse, haute de 18 m, est visible au loin (l'arbre mentionné sur le cadastre de 1832, servait de point de mire pour l'arpentage). Il est situé sur un «rideau» autrement dit, un talus enherbé d'environ un mètre de haut, situation qui lui a sans doute permis d'être préservé et de survivre.

Près du vieil arbre se trouve un tilleul plus jeune. De loin, la couronne du vieil arbre se trouve ainsi renforcée. On y trouvait également autrefois un calvaire (un texte conservé par la mairie relate les conditions de son érection le 26 avril 1770). Il n'en subsiste aujourd'hui que le socle de grès. La croix sciée en 1900 a été déposée dans le chœur de l'église de Bettencourt-Saint-Ouen après avoir été longtemps conservée chez un habitant de Saint-Léger.

### De la tradition religieuse à la randonnée pédestre

Maurice Crampon dans son livre sur les arbres de Picardie relate les pèlerinages attachés à l'arbre et au calvaire. « Les gens de Saint-Léger y venaient aux Rogations, à l'Ascension, à l'Assomption et pendant la semaine sainte. Une procession quittait le village, le jeudi-saint, après l'office du matin ; mais c'était surtout le vendredi que cette coutume présentait un caractère vraiment pittoresque. Pour rappeler les 'ténèbres', les Fidèles allumaient leur lanterne en plein jour, s'avançaient jusqu'au pied du tilleul, tandis que le vent agitait les flammes et faisait craquer les bannières. Sur un signal, on s'agenouillait...Des centaines de voix s'élevaient discordantes, mais ferventes, sous ce vieux tilleul qui semblait offrir au ciel le discret hommage de ses feuilles naissantes. La coutume disparut à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle »

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00  
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris





**SAINT-LEGER-LES-DOMART**  
1 870 habitants  
(Insee RGP 2010)

**FRÉQUENTATION DU SITE**  
. ouvert au public, pour la promenade et la détente

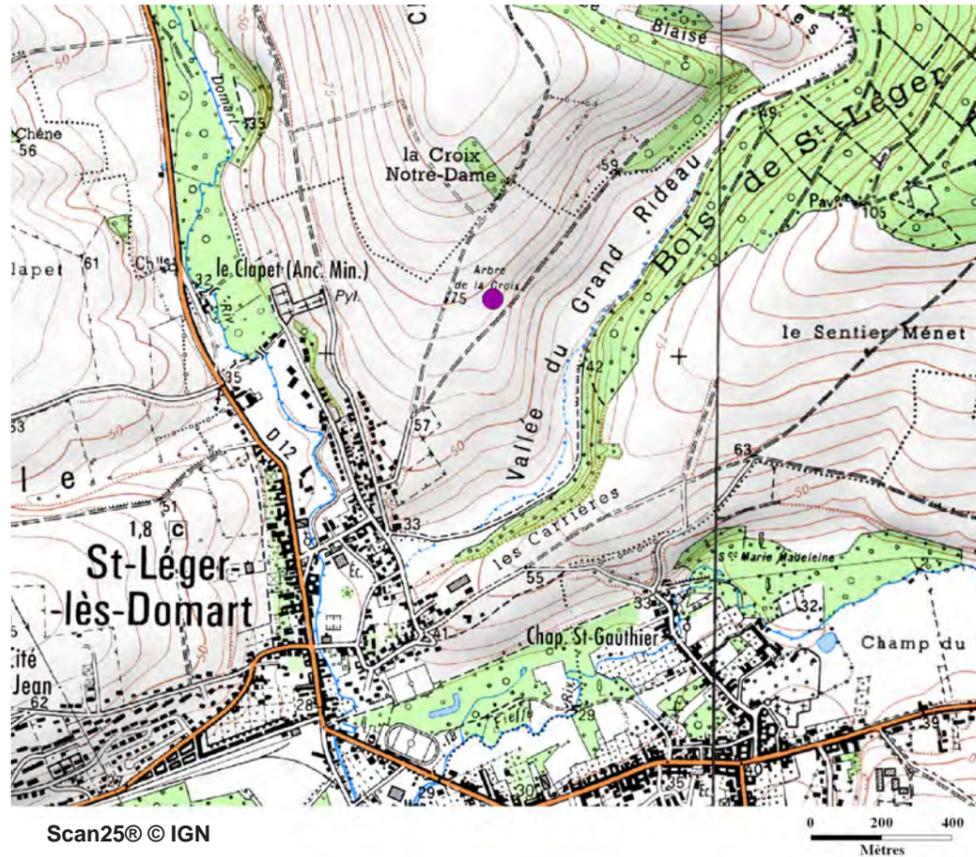
**AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN**  
. 1995 : aménagement du site par le personnel communal (plantation de charmille, clôture, bancs engazonnement)  
. Tontes régulières de la pelouse par la commune

**SIGNALÉTIQUE :**  
balisé sur les randonnées du Val de Nièvre (circuit de l'arbre de la croix)

**MUTATIONS :**  
. Etat : Bon, critères lisibles  
. Pressions : dynamiques naturelles, Mutation secondaire : Touristique, fréquentation

**ENJEUX :**  
. Les aménagements communaux ont le mérite d'éloigner les engins agricoles des racines du vieux tilleul.  
. L'état phytosanitaire de l'arbre est à surveiller et le périmètre de protection pourrait être agrandi.  
. le chemin reliant l'abbaye de Berteaucourt à l'arbre-à-la-croix pourrait être à nouveau matérialisé et une signalétique mise en place, à l'échelle du site et de son histoire (table d'orientation).

**POUR EN SAVOIR PLUS :**  
. CRAMPON M.,  
"Le culte de l'arbre et de la forêt en Picardie, Essai sur le folklore picard", dans Mémoire de la Société des Antiquaires de Picardie, 1936 vol 46, t. XLVI, pp 279-282



Maurice Crampon signale également la relation qui existait entre le vieux tilleul et l'abbaye de Berteaucourt, commune voisine, dans la vallée de la Fieffe. Les abbesses de Berteaucourt dont le monastère était proche venaient y chanter des hymnes à la Vierge. « *Les religieuses quittaient leur couvent de Berteaucourt, conduites par leur abbesse. Elles saluaient au passage l'ermitage où Saint-Gauthier fit jaillir une fontaine ; puis, elles traversaient le cours d'eau et gravissaient un assez dur chemin qu'on appelle encore la 'cavée de Saint-Gathier'. Elles empruntaient ensuite le vieux chemin de Pernois, aujourd'hui disparu en partie. Encore une vallée à traverser et elles arrivaient enfin au pied de l'arbre vénéré. (...).* » Ce sont ces religieuses qui ont consacré l'arbre à la vierge.

Aujourd'hui, les traditions religieuses sont un peu oubliées, même si le site demeure fréquenté pour l'Assomption. Le lieu est surtout un but de promenade pour les habitants de Saint-Léger-les-Domart et les randonneurs. Plusieurs circuits de randonnées pédestres sont aménagés dans ce secteur, dont celui de « l'arbre de la croix », itinéraire balisé de 6 kilomètres qui propose une boucle sur les pentes de la vallée de la Domart. L'arbre est signalé comme curiosité « à découvrir » sur tous les circuits proches de S-Léger. Le lieu est fréquenté, les déchets abandonnés par les visiteurs en témoignent.

### Un état phytosanitaire à surveiller

Le tilleul à petites feuilles (*Tilia cordata* Mill.) présente un tronc court de près de 5,50 m de circonférence. Son port général est celui des arbres de plein champ. Pour le protéger, la commune a acquis en 1995 un terrain d'environ 1000 m<sup>2</sup> aménagé par les employés municipaux : la parcelle a été engazonnée, ceinturée d'une charmille et d'une clôture ; deux petits bancs et une poubelle y sont implantés. L'arbre est aujourd'hui théoriquement protégé de son environnement agricole, bien que la bordure du champ nord-ouest ne soit repoussée qu'à moins de 5 m du tronc. Cette limite devrait être encore reculée de 2 à 3 m afin de protéger les racines. L'état phytosanitaire du vieil arbre n'est pas bon, du fait de blessures et de mauvaises coupes. Il risque fort de s'aggraver dans les années (ou décennies ?) à venir. Il nécessite une surveillance annuelle, mais il semble suivi et bien entretenu.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00  
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris



En haut à droite : le vieux tilleul en venant de Saint-Léger-les-Domart  
- En bas, à droite : les tilleuls sur le relief du rideau